



AVIS A LA BATELLERIE

Direction Départementale
des Territoires du Lot

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-60 du 30 mars 2015*

Cahors, le 26 juillet 2021

LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS
Bief de Puy l'Evêque

DDT46 / 2021 / n°04

Vu la déclaration de spectacle pyrotechnique du comité des fêtes de Puy l'Evêque, reçue en préfecture le 09 juillet 2021 ;
Vu le décret n°2010-580 du 31 mai 2010 et son arrêté d'application du 31 mai 2010 relatifs aux artifices de divertissement ;
Vu l'arrêté communal en date du 19 juillet 2021 portant organisation du tir du feu d'artifice du 08 août 2021 ;
Considérant que le feu d'artifice sur la commune de Puy l'Evêque organisé par le comité des fêtes sera tiré vers la rivière, depuis la rue de la Cale située en rive droite ;

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation

INFORME

**LES USAGERS DE LA RIVIÈRE LOT
QU'A L'OCCASION DU TIR DU FEU D'ARTIFICE
LE DIMANCHE 08 AOÛT 2021, A COMPTER DE 21H30,
IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU DE S'AMARRER
EN RIVE DROITE DE LA RIVIÈRE
EN AVAL IMMÉDIAT DU PONT ROUTIER DE LA RD 44, SUR 150M,
ENTRE LES POINTS KILOMÉTRIQUES 98+650 ET 98+800**

DEMANDE

[À TOUS LES USAGERS]

De respecter les prescriptions ci-dessus et de se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la commune de Puy l'Evêque.

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot** :
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DNF et Navigation


Christine DEBONS

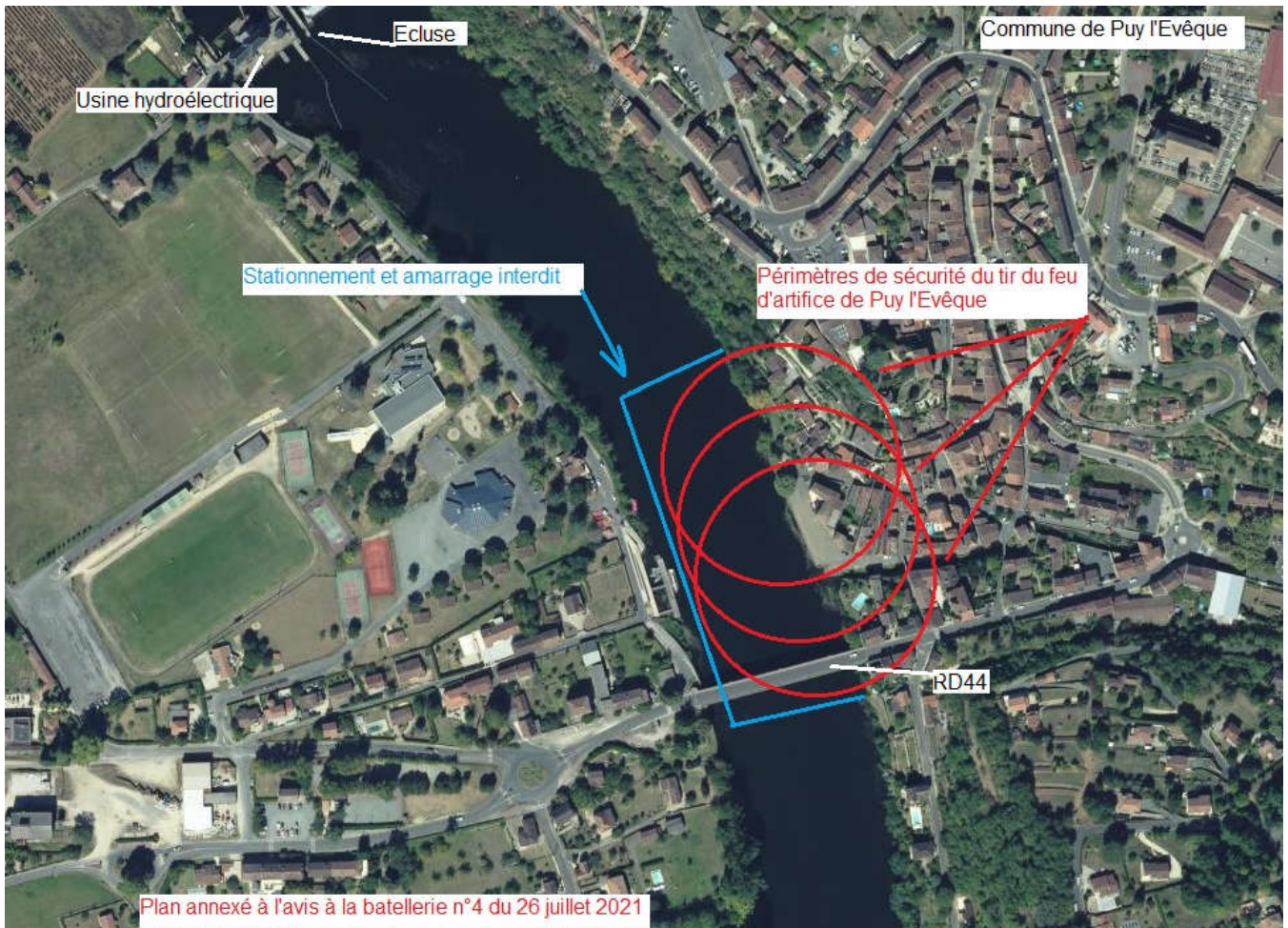
DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à la fin de l'évènement

Cahors, le 26 juillet 2021

LOT AVAL

Section de voie : SOTURAC / ALBAS
Bief de Puy l'Evêque

DDT46 / 2021 / n°04



Plan de situation du périmètre de sécurité du tir du feu d'artifice

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à la fin de l'évènement

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DDT et Navigation

Christine DEBONS